



## Questions FSU 80 au CDEN du 19 Novembre 2020.

1/ Dans le règlement intérieur modifié, nous constatons que le délai pour la tenue du conseil d'école suite aux élections de parents d'élèves **est passé de 15 jours à 1 mois** et ce, sans que **les directeurs.trices d'école en aient été informé-es** ! Cela montre une fois encore le manque de considération de l'institution envers ses personnels.

Rappelons que nombre de conseils d'école se sont tenus dans un contexte sanitaire difficile et en période de confinement. Aucune consigne claire et unanime n'a été donnée avant ce 16 novembre, alors même que la majorité des conseils d'école avaient déjà eu lieu, c'est fort regrettable !...

2/ Y a-t-il eu des ouvertures provisoires à la rentrée, suite à des augmentations d'effectifs ?

3/ Nous nous réjouissons que l'immense majorité des écoles de ce département ait une moyenne inférieure à 25 élèves par classe, mais il en reste cependant 25 qui ont une moyenne supérieure à 25 : des **créations de poste sont-elles prévues pour faire baisser les effectifs dans ces écoles**, non seulement dans un souci d'égalité républicaine, mais aussi dans un souci sanitaire ?

4/ En ce qui concerne les **dispositifs d'accueil des moins de 3 ans**, levier essentiel dans la réussite des élèves, nous souhaiterions savoir ce qu'il en adviendra dans notre département. Ces dispositifs vont-ils être maintenus, comme nous le souhaitons ?

5/ les années précédentes ayant été celles de fermetures massives d'écoles dans notre département, pouvez-vous nous dire si des **projets de créations de RPC et donc de fermetures d'écoles sont en cours cette année**, ce qui irait bien entendu à l'encontre des préconisations sanitaires actuelles !

6 / Dans les documents reçus il aurait été intéressant d'avoir un **bilan du dispositif école ouverte** ainsi que des **stages de réussite** proposés cet été et aux vacances d'automne : combien d'élèves ont fréquenté ces dispositifs, ce nombre est-il en augmentation par rapport aux années précédentes ? Nous souhaiterions avoir une présentation de la fréquentation de ces dispositifs et de leur coût à chaque instance, puisque cette mesure est annoncée par le ministre de l'Education nationale comme une mesure phare de la lutte contre le décrochage scolaire et pour la réussite des élèves.

7 / Nous vous avons demandé également le **nombre d'élèves de primaire n'étant pas revenus en classe** ce 2 novembre à cause du port du masque : qu'en est-il ?

8 / Par ailleurs, en ce qui concerne les **masques** prévus pour les élèves reçus dans les écoles, comment expliquer que des écoles aient pu recevoir 100% de leurs demandes et d'autres seulement 60% ? où est l'équité de traitement ? Ce n'est par ailleurs pas aux directeurs et directrices d'effectuer un tri social en attribuant un masque à tel élève plutôt qu'un autre !!! Tous les élèves doivent être destinataires de masques, l'école publique doit rester gratuite !

9/ La mise en place du « plan français », dès cette rentrée, s'ajoute à celle du « plan maths » initiée à la rentrée 2019.

Avec ce plan, les constellations sont formées sous la responsabilité de l'IEN. Les enseignant-es sont donc désigné-es autoritairement. Le projet impose à tous les professeur-es des écoles 5 jours de formation en mathématiques et 5 jours en français, tous les 6 ans. Néanmoins, comme dans tous domaines, des capacités de négociation doivent pouvoir permettre de prendre en compte des situations particulières.

La FSU demande non seulement une suspension immédiate des plans français et maths pendant cette période de pandémie, mais également une suspension de tous les dispositifs de formation continue non essentiels en cette période de stress pour les personnels. L'heure est à l'apaisement d'une profession, non à l'accentuation de la mise en tension actuelle ! C'est d'ailleurs le sens du courrier intersyndical que vous avez reçu ce 17 novembre, Monsieur l'Inspecteur d'académie, et pour lequel nous attendons ici une réponse, que nous espérons favorable. Entendez la souffrance de ces personnels sous pression permanente, y compris pendant les vacances !

10 / Il faut recruter d'urgence des agents d'entretien et des AED ! Plusieurs établissements vous ont alerté à ce sujet, comme le collège de Villers-Bocage ou celui de Beaucamps-le-Vieux : quelle réponse leur avez-vous adressée, Monsieur l'Inspecteur d'Académie ?

11/ Nous constatons d'énormes disparités entre établissements sur les volumes d'IMP. Si certaines d'entre elles sont statutaires et ne portent donc pas à débat, comment justifiez-vous ces disparités ? Pourriez-vous nous faire état des missions de quelques établissements témoins qui nécessitent de tels ajustements indemnitaires ?

1 : en REP+ : Collège César Franck à Amiens (+ 10 IMP)

2 : en REP : Collège Victor Hugo de Ham (+ 5,5 IMP)

3 : « classique » : collège Gabrielle Scellier d'Airaines (+ 4 IMP)